



# Sécurité publique

*Le Chili intercepte sept tonnes de cocaïne, d'une valeur totale de 430 millions de dollars US, soit la deuxième saisie en importance au monde. (2000)*

*Archives de CP :  
La Estrella*

## **C** *crime organisé transnational*

Le développement du crime organisé transnational est l'un des effets pervers de l'ouverture des frontières et des marchés découlant de la mondialisation. Les organisations criminelles ont modernisé leurs méthodes et se consacrent de plus en plus à des activités illégales qui menacent la sécurité des personnes – traite d'êtres humains, trafic de drogue, d'armes et d'autres produits illicites – et à d'autres activités qui posent une menace plus indirecte, comme le crime économique et financier.

La lutte contre le crime organisé est devenue une importante priorité pour le Canada dans son action visant le renforcement de la sécurité humaine au pays et à l'étranger. Le crime organisé ne respecte pas les frontières nationales et exploite les lacunes de la coordination internationale, et c'est pourquoi la coopération internationale est essentielle dans ce domaine. Le Canada a adopté des mesures en collaboration avec ses partenaires du G-8, dans le cadre du Groupe de Lyon, dans des domaines tels que la traite d'êtres humains, la coopération entre les forces policières, les armes à feu, la corruption, la collaboration judiciaire et le crime technologique. Il attache en outre une grande importance à la négociation de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des protocoles afférents, qui devrait prendre fin au cours de l'automne 2000.